

## Communiqué de presse

26/06/2018 - Alors qu'Anode Energie rencontre actuellement des problèmes financiers, les trois régulateurs régionaux ainsi que le régulateur fédéral suivent la situation de près et travaillent conjointement avec les gestionnaires de réseaux et les autres acteurs du marché afin de garantir le bon fonctionnement du marché de l'énergie et ce, dans l'intérêt de tous les consommateurs. Tous les moyens sont mis en œuvre pour que les fournisseurs puissent continuer leurs activités de façon optimale. Dans tous les cas, aucun client ne sera privé d'électricité.

### Contact presse :

CREG Annemarie De Vreese, responsable de la communication  
+32 (0)2/289.76.90  
[annemarie.devreese@creg.be](mailto:annemarie.devreese@creg.be)

VREG Dirk Van Evercooren, directeur fonctionnement des marchés  
+32 (0)2/553.13.60  
[dirk.vanevercooren@vreg.be](mailto:dirk.vanevercooren@vreg.be)

CWaPE Stéphanie Grevesse, porte-parole  
+32 (0)81/33.08.44  
[s.grevesse@cwape.be](mailto:s.grevesse@cwape.be)

BRUGEL Adeline Moerenhout, conseillère communication  
+32 (0)2/563.02.26  
[amoerenhout@brugel.brussels](mailto:amoerenhout@brugel.brussels)

### Pour toutes autres questions, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes des régulateurs

CREG <https://www.creg.be/fr/formulaire-de-contact>  
VREG 02/553 13 94 et [info@vreg.be](mailto:info@vreg.be)  
CWaPE 081/ 33 08 10  
BRUGEL 02/563 02 00